

Office de Consultation Publique de Montréal
Programme particulier d'urbanisme, Quartier des grands jardins

Présenté par :
Marie-Claude Johnson, Résidente



Montréal le 27 avril 2011,

Je suis résidente et propriétaire d'un condo dans l'édifice Le Linton situé au coin des rues Sherbrooke et Guy. Je bénéficie des commerces de proximité et de l'animation du quartier, et ce depuis plus de 10 ans. Je suis également urbaniste de formation, quoiqu'œuvrant dans le domaine des relations publiques, je profite des atouts et connaissances de cette profession.

J'ai récemment pris connaissance du fait que le Conseil d'arrondissement de Ville-Marie a adopté la version préliminaire du Programme particulier d'urbanisme : Quartier des grands jardins (« PPU »). Un PPU permet d'apporter plus de précisions quant à la planification d'un secteur qui requiert une attention particulière des autorités. Je remercie l'Office de Consultation Publique de Montréal de l'opportunité de commenter celui-ci. L'équilibre que nous devons créer en alliant le développement économique, le développement d'espaces verts, la sécurité et l'esthétique, est au cœur de mes considérations. J'accorde également une attention particulière à la valeur patrimoniale et historique de mon quartier.

J'aimerais par conséquent attirer l'attention sur deux aspects de ce PPU qui m'interpellent comme citoyenne et professionnelle engagée dans le développement de Montréal.

Le PPU fait état d'une planification visant à convertir en parc un terrain de stationnement suite à l'expropriation de celui-ci par la ville, sur le boulevard de Maisonneuve Ouest entre les rues St-Mathieu et St-Marc.

Je suis en faveur du développement d'espaces verts à Montréal et tout particulièrement au centre-ville. J'appuie la ville et l'arrondissement Ville-Marie dans ses démarches favorisant le développement de ceux-ci. Dans un contexte urbain de densité où les valeurs foncières sont élevées, les Autorités développent ce genre d'espaces et ce, habituellement sur des petites surfaces, que ce soit autour de monuments ou pour y installer quelques bancs et aménager les lieux de manière à créer un petit espace de verdure au centre-ville. Les urbanistes réfèrent à ce type d'espaces verts urbains comme ``pocket parks``.

Ce que l'on propose plutôt est un espace non seulement enfermé par des édifices sur trois côtés, mais est également étroit au niveau de la rue et très profond, telle une longue allée (de bowling). Tous peuvent anticiper par conséquent des problèmes de sécurité et d'accessibilité en cette enclave qui pourrait aisément devenir le refuge des personnes ayant des comportements antisociaux, comme on en retrouve beaucoup dans ce secteur (j'en ai été victimes ainsi que plusieurs personnes de mes connaissances). Il est impératif que les Autorités municipales consultent les forces de sécurité ainsi que les organismes qui connaissent les enjeux spécifiques sociaux-économiques de ce secteur. Ainsi, j'aimerais qu'on rassure la population sur le caractère adéquat de ce projet et ce, concrètement.

Bien que la ville dispose de pouvoirs lui permettant d'imposer des réserves et d'exproprier des terrains, je ne suis pas convaincue de la pertinence de l'expropriation en question en faveur du développement d'une surface peu propice au développement d'un parc tel que vous le concevez. D'emblée, un développement de haute densité et multifonctionnel qui inclurait de petits espaces verts (pocket parks) pourrait voir le jour afin de compléter les efforts déjà entrepris dans le secteur. Les valeurs foncières ainsi que les apports fiscaux pour la municipalité se verraient par conséquent haussés, ce qui serait bénéfique pour l'ensemble des intervenants.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à cette lettre. Je demeure à votre disposition pour tout suivi pertinent sur cette question.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes très sincères salutations.

Marie-Claude Johnson